



Direction des affaires culturelles  
Conservatoire à rayonnement régional de Paris

## **CYCLE SPECIALISE DATE ET PROGRAMME DE L'EXAMEN D'ADMISSION 2023-24 DANSE JAZZ**

Admissibilité :

**Vendredi 21 avril 2023**

Un cours de danse jazz : technique + atelier (durée : 1h30)

**À l'issue de l'admissibilité, les candidats sont ou non retenus pour l'admission.**

Les candidats non admis à poursuivre les épreuves d'admission ont un entretien avec les membres du jury.

Admission :

**Vendredi 21 avril 2023**

- Un cours de danse jazz : technique + apprentissage d'une variation ou d'un enchaînement (durée : 1h30)
- Un entretien sur les motivations du candidat (durée maximum : 10 minutes)

Lieu d'examen

Studios de danse des Abbesses – 8 rue Veron Paris 18ème – Métros « Pigalle » ou « Abbesses »

Tenue obligatoire pour les filles : Justaucorps, collant sans pieds

Tenue obligatoire pour les garçons : Tee-shirt et pantalon près du corps

Limite d'âge :

À partir de l'entrée en seconde

Moins de 21 ans au 31 décembre 2023

Les demandes de dérogation à la limite d'âge doivent être adressées à Sébastien Thierry, adjoint à la direction pour la danse.

Inscriptions :

Ouverture des inscriptions : 13 février 2023 à 10h00

Clôture des inscriptions : 13 mars 2023 à 18h00

**Aucune convocation postale ou mail ne sera envoyée au candidat.**

**L'ordre de passage sera disponible en ligne sur le site du conservatoire 7 jours avant la date de l'examen.**